

# Barreau de la Côte-Nord

103 membres

## 0,4 habitant/km<sup>2</sup>

C'est la région la moins peuplée et la deuxième moins dense au Québec. 2<sup>e</sup> plus vaste région du Québec avec une superficie terrestre de 236 502 km<sup>2</sup>.\*



27 011 \$

Revenu disponible par habitant  
(vs 26 857 \$ pour le Québec en 2015)\*

## 4 622 infractions pour 100 000 habitants

La région de la Côte-Nord se classe en tête des régions en enregistrant un taux d'infractions au *Code criminel* de 4 622 vs la moyenne provinciale de 3 320 pour 100 000 en 2015\*.

### Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Pêche, chasse et piégeage
- Première transformation des métaux\*

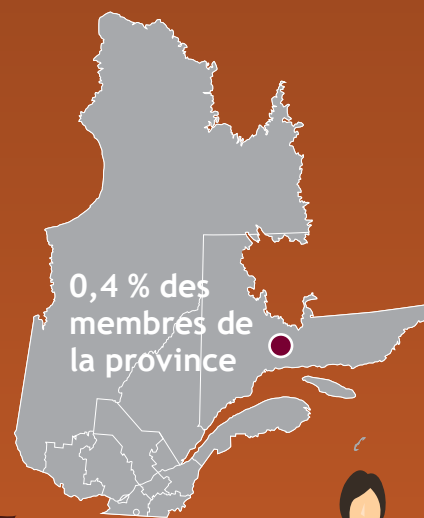
Le secteur des soins de santé et de l'assurance sociale ainsi que celui du commerce de détail sont les secteurs qui emploient le plus grand nombre de personnes dans la région\*.

**-2,7 %** Baisse de population contrairement à la hausse anticipée pour le Québec (+17,3 %) entre 2011 et 2036\*.

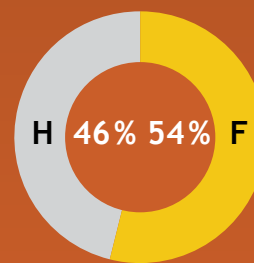
**-8,1 %**

Une des quatre régions qui connaît un recul de son produit intérieur brut en 2015. Un recul pour une 3<sup>e</sup> année consécutive\*.

**23** notaires et **121** comptables dans la région\*



47



56

**-0,1 %**

Évolution du nombre de membres depuis 10 ans (104 vs 103)

## 2 districts judiciaires

→ Mingan → Baie-Comeau

**50%** Pourcentage des membres de cette section qui pratiquent en **droit criminel, civil ou familial**. Une des plus fortes concentrations de membres répartis parmi trois domaines de droit.

**1 pour 3**

On compte 1 avocat pour 3 avocates chez les 45 ans et moins.

\*Note : Les territoires de la région administrative de la Côte-Nord et du Barreau de la Côte-Nord correspondent à 100 %.

**103** membres pour 92 518 habitants

## 2.6 Barreau de la Côte-Nord

TABLEAU 31 – Profil du Barreau de la Côte-Nord

Faits saillants	
<b>Nombre</b>	103
Nombre hommes/femmes	47 H/56 F 46 % H/54 % F
<b>Représentativité sur l'ensemble des 26 512 membres</b>	0,4 %
<b>Âge moyen</b>	44 ans
Âge moyen selon le sexe	H = 50 ans/F = 39 ans
<b>Nombre de membres ayant 45 ans et moins</b>	58/56 %
Nombre hommes/femmes de 45 ans et moins	15 H/43 F 26 % H/74 % F
<b>Nombre de membres ayant entre 55 et 64 ans</b>	21/20 %
Nombre hommes/femmes entre 55 et 64 ans	16 H/5 F 76 % H/24 % F
<b>Nombre de membres ayant 65 ans et plus</b>	8/8 %
Nombre hommes/femmes de 65 ans et plus	8 H/0 F 100 % H/0 % F
<b>Moyenne d'années de pratique</b>	18 ans
Moyenne d'années de pratique selon le sexe	H = 24 ans/F = 13 ans
<b>Nombre de membres de 10 ans et moins de pratique</b>	36/35 %
Nombre hommes/femmes de 10 ans et moins de pratique	11 H/25 F 31 % H/69 % F
<b>Nombre de stages à l'École du Barreau en 2016</b>	2
<b>Rapport nombre de membres/population</b>	103 membres pour 92 518 habitants
Rapport nombre de membres de pratique privée/population	39 membres pour 92 518 habitants
Nombre de membres de pratique privée ayant déclaré accepter des mandats d'aide juridique	14 membres
<b>Nombre de demandes d'aide juridique acceptées et confiées à des avocats en matière civile ou criminelle et pénale pour le Centre régional d'aide juridique de la Côte-Nord</b>	4 566 (dont 48 % confiées à des avocats de pratique privée)
Criminel et pénal	2 631 (dont 57 % confiées à des avocats de pratique privée)
Familial	538 (dont 42 % confiées à des avocats de pratique privée)
Civil (autre)	1 397 (dont 31 % confiées à des avocats de pratique privée)



C'est dans cette section que, parmi les avocats de 45 ans et moins, la proportion d'avocates est la plus forte avec 74 % des 58 membres. De plus, il y a une faible relève masculine puisqu'il y a en ce moment 1 avocat pour 3 avocates. Le Barreau de la Côte-Nord est l'une des trois sections, avec Mauricie et Richelieu, où le poids des 55-64 ans est le plus élevé.

Fait à noter, au 31 mars 2017, il n'y avait aucune femme de 65 ans et plus.

## 2.6.1 Évolution des membres

TABLEAU 32 – Évolution des membres – Côte-Nord

Année	Nombre de membres	Augmentation annuelle
2017	103	4 %
2016	99	0 %
2015	99	4,2 %
2014	95	1,1 %
2013	94	1,1 %
2012	93	1,1 %
2011	92	2,2 %
2010	90	-2,2 %
2009	92	-11,5 %
2008	104	1 %
Moyenne annuelle		0,1 %
Augmentation totale sur 10 ans		-1 %

Membres 2008	Membres 2017
 <p>59 % H vs 41 % F  <b>61 hommes et 43 femmes</b>            104 membres</p>	 <p>46 % H vs 54 % F  <b>47 hommes et 56 femmes</b>            103 membres</p>

On remarque ici que bien qu'il s'agisse de la seule baisse du nombre de membres au sein d'une section, il n'est question que d'un seul individu et la Côte-Nord a maintenu à un dixième près le même poids démographique au sein du Barreau du Québec depuis 2008. Ce barreau a connu depuis 2008 la plus forte baisse du nombre d'hommes (23 %) ; de 61 qu'ils étaient en 2008, ils ne sont plus que 47.

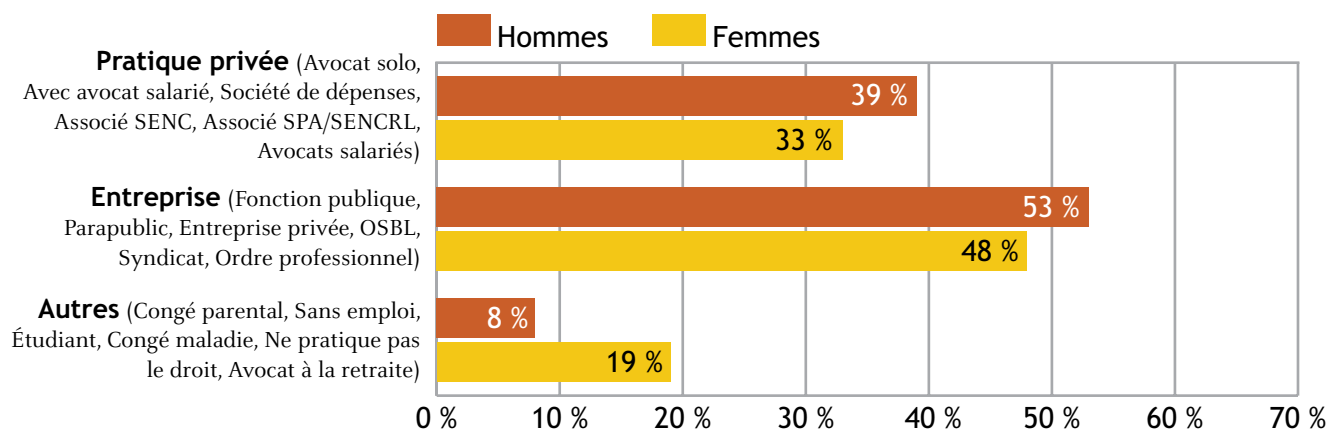
### 2.6.1.1 Démission

TABLEAU 33 – Taux de démission – Côte-Nord

Années	% moyen sur le nombre de membres du BduQc	% moyen sur le nombre de démissions
2011-2017	0,4 %	0,3 %

### 2.6.2 Type de pratique

GRAPHIQUE 10 – Type de pratique – Côte-Nord



Quelques faits saillants :

- **Entreprise** : Tel que vu dans le Graphique 3 de la page 12, et avec l'une des différences les plus marquantes, il y a une surreprésentation de membres en « Entreprise » comparativement à la « Pratique privée » (50 % vs 36 %).
  - Selon nos données, c'est dans cette section que le pourcentage d'hommes dans la catégorie « Entreprise » est le plus élevé des 15 sections (53 %).
  - 38 % des membres exercent à la « Fonction publique » ou au « Parapublic ».
  - 39 % des avocats exercent à la « Fonction publique » ou au « Parapublic », ce qui équivaut au plus haut pourcentage d'hommes après l'Outaouais.
- **Autres** : Nous comptons trois fois plus de femmes dans « Autres » que d'hommes.
  - C'est au Barreau de la Côte-Nord que le nombre de membres au statut « Congé parental » est le plus élevé avec 3 % des 103 inscrits. C'est peu de femmes, mais étant donné qu'il y a 56 avocates dans la section, c'est notable.

### 2.6.2.1 Zoom sur la pratique privée

TABLEAU 34 – Répartition des membres en pratique privée – Côte-Nord

Avocat à son compte	44 %
Avocat salarié	21 %
Avocat membre/associé	36 %

- **Avocat à son compte** : Avocat solo compte à lui seul pour 41 % des avocats/avocates en pratique privée de la section.  
— C'est dans la section de la Côte-Nord où la proportion d'hommes au statut « Avocat à son compte » obtient le plus fort pourcentage et du coup, les femmes, le plus faible : 71 % vs 29 %.
- **Avocat salarié** : Cette section compte proportionnellement le plus faible pourcentage d'« Avocat salarié » avec 21 % de ses membres en pratique privée.
- **Avocat membre/associé** : Cette section compte proportionnellement le plus haut pourcentage d'« Avocat membre/associé » avec 36 % de ses membres en pratique privée.

### 2.6.3 Domaines de pratique

TABLEAU 35 – Domaines de droit les plus populaires – Côte-Nord

	1 <sup>er</sup> rang	2 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> rang
Côte-Nord (103)	Criminel (18 %)	Famille (17 %)	Civil (15 %)

Au Barreau de la Côte-Nord, trois grands domaines de droit regroupent l'une des plus fortes concentrations d'avocats/avocates ; 50 % des membres de cette section pratiquent un des domaines identifiés dans le tableau. Ce qui laisse peu de représentants pour les 23 autres domaines de droit identifiés par les membres de cette section. Par exemple, le droit commercial, qui est tout de même un des domaines les plus pratiqués au sein de la profession, ne compte aucun représentant déclaré dans la section Côte-Nord. Autre fait à noter, c'est ici que le droit de la famille obtient le plus fort pourcentage (17 %), et contrairement à toutes les autres sections, c'est sur ce territoire que l'on tend le plus à l'équilibre hommes/femmes parmi ceux qui le pratiquent (47 % vs 53 %). Et à l'inverse du Barreau de Bedford, de tous les membres en droit criminel du Barreau de la Côte-Nord, 68 % sont des hommes.